

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : H528 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ALAMI RAHMOUNI Abdelali

Date de naissance : 20/03/1958

Adresse : 13 Rés. Soltane, rue Stéphane Talarine ETG 1 AP 13 Val Fleuri Casablanca

Tél. : 0661328624 Total des frais engagés : 1594,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/01/2023

Nom et prénom du malade : EL FAZOUZ Khadifa Age : 59 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : epite calcaneum QIT

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CRASH ACCUEIL Le : 06/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : H. A. OUAZANE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/10/2023		08	300	Chirurgien Orthopédiste - Généraliste - Médecin de famille Monsieur El Haddad Zemmour - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AGUEDACH Boulevard Fleurier 10 B.P. 1101 Casablanca Tél/Fax: 0522 99 69 21	6/1/23	994,00

ANALYSES - RADIographies

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>CHIRURGIE MUNICIPALE - CHINEZ ZEITUNG - GENEVE</i>	06/10/90	12a 3	120

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODDF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل

CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le

PHARMACIE AYMANE
QUEDACH KAMAL
Quaiier Val Fleur 3 Bis, Rue Henri
Murger, Casablanca
Téléphone: 0522 99 69 21

LOT: 2210009
FAB: 10/2022
EXP: 10/2025
PUC: 280.00DH

A photograph of an ANDOL Paracetamol 1000 mg tablet box and a blister pack containing individual tablets.

EXP :
LOT N° :

EXP: 10/2025
PVC: 280.00DH

FAB: 10009
EXP: 10/2022
PVC: 280,000H

~~2800 ♂~~ ~~Fleximana~~
151 + 2' (3 mis)

LOT: 087621029
PER: 09/2024
PPC: 139,50 DH

Dr. Moutier Orthopäde Zentrum - Chirurgie Bd 9 Amtl. ex Med. Add.

Angle Bd. Mohamed Abdou et Bd. du 9 Avril, Quartier Palmiers - 20100 CASABLANCA - Tel. : Standard : 05 22 25 33 00
Consultations : 05 22 25 33 66 - Fax : 05 22 99 21 21 - E-mail : direction.cliniquezerktouni@gmail.com - ICE : 001611954000075



مصحة الزركوني لجراحة العظام والمفاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :
06/01/2023

Mme EL FAZOUZI KHADIJA

Incidence :

- Cheville gauche de face+profil

Compte rendu radiologique :

calcoplast intr-callus
grue callus

Angle Bd. Mohamed Abdou et Bd. du 9 Avril, Quartier Palmiers - 20100 CASABLANCA - Tél. : Standard : 05 22 25 33 00
Consultations : 05 22 25 33 66 - Fax : 05 22 99 21 21 - E-mail : direction.cliniquezertouni@gmail.com - ICE : 001611954000075

Dr. Mounir El Bouk
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni - Casablanca
Angle Bd 9 Avril et Med Aïn



Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

06/01/2023

Facture CZ 078/23

EL FAZOUZI KHADIJA

Consultation	300 DH
Radiographie	300 DH
Total	600 DH

**Arrêtée la présente facture à la somme
// Six cent Dirhams //**

Angle Bd. Mohamed Abdou et Bd. du 9 Avril, Quartier Palmiers - 20100 CASABLANCA - Tél. : Standard : 05 22 25 33 00
Consultations : 05 22 25 33 66 - Fax : 05 22 99 21 21 - E-mail : direction.cliniquezertouni@gmail.com - ICE : 001611954000075

Dr. Moulisif BIROU
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni et Med Abdou
Angle Bd. 9 Avril et Bd. Mohamed Abdou - Casablanca